

Conditions générales des services de connectivité Lucid

Les présentes conditions générales relatives aux services de connectivité constituent l'accord entre vous et Lucid Switzerland SA (« **Lucid** » ou « **nous** ») pour la fourniture de services de connectivité (tels que définis ci-dessous) à votre intention (les « **Conditions Générales** » ou l'« **Accord** »). Vous confirmez que vous avez atteint l'âge de la majorité dans votre juridiction.

Les présentes Conditions Générales s'appliquent aux véhicules Lucid vendus en SUISSE.

1. INTRODUCTION

La connectivité du véhicule nous permet de vous offrir de nombreuses fonctionnalités exceptionnelles dans votre véhicule Lucid (« **Véhicule** »). Les services de connectivité comprennent une plateforme sans fil et des services associés destinés aux consommateurs utilisant des Véhicules Lucid, et incluent des systèmes, des fonctionnalités, des services et d'autres technologies, ainsi que des applications mobiles et d'autres services en ligne (« **Services de connectivité** » ou « **Service(s)** »). Les Services de connectivité sont décrits sur le site internet de Lucid et comprennent généralement :

- « **Services de connectivité** » ou « **Service(s)** » : il s'agit de services de connectivité sans fil et mis à votre disposition par ou via les réseaux de fournisseurs tiers. Les Services de connectivité comprennent les Services Standards ou les Services par abonnement.
- « **Fournisseur de Services de connectivité** » : Lucid, les filiales de Lucid, les entités affiliées à Lucid, les studios Lucid et les fournisseurs de Services Tiers, y compris, mais sans s'y limiter, les fournisseurs de connectivité sous-jacents, les fournisseurs de contenu, les donneurs de licence et les entreprises de remorquage, qui fournissent les Services.
- « **Services par abonnement** » : ceux-ci vous sont fournis par Lucid pour une période déterminée (par exemple, mensuelle ou annuelle) et moyennant des frais qui vous sont facturés conformément au plan de service que vous sélectionnez, tel que Dream Connect Premium.
- « **Services Tiers** » : ils vous sont proposés par des personnes ou des entités qui ne sont pas affiliées à Lucid ni à aucune de ses filiales ou sociétés affiliées, et peuvent vous obliger à conclure un accord distinct avec l'entité non affiliée à Lucid (« **Tierce Partie** ») qui propose ces services. Certains Services Tiers peuvent nécessiter un abonnement ou un achat distinct auprès d'une Tierce Partie. Par exemple, certaines applications de streaming musical nécessitent un abonnement auprès d'une Tierce Partie. En outre, certains Services Tiers peuvent nécessiter des Services de connectivité. Pour éviter toute ambiguïté, ces Services Tiers sont facultatifs et ne sont pas nécessaires au bon fonctionnement des Services que nous fournissons.
- « **Services Standards** » : ceux-ci sont mis à votre disposition pendant une période donnée sans frais, comme Dream Connect, ou à titre d'essai, comme l'essai de Dream Connect Premium. Pour les Services Standards fournis à titre d'essai, si vous souhaitez continuer à utiliser les Services Standards après leur expiration, vous devrez peut-être souscrire un Service par abonnement.

La Politique de Confidentialité des Données Relatives aux Véhicules de Lucid Motors, les descriptions des Services de connectivité disponibles sur notre/nos site(s) internet et les autres politiques et documents mentionnés dans les présentes Conditions Générales sont intégrés au présent Accord. L'Accord est un contrat juridiquement contraignant entre Lucid et toute personne qui s'est inscrite, enregistrée et/ou a activé les Services de connectivité, ainsi que toute personne qui a créé un compte lié à l'utilisation des

Services de connectivité et toute personne ou entité qui utilise votre Véhicule ou les Services de connectivité (par exemple, d'autres conducteurs, invités et passagers) (« **vous** » ou « **votre** »).

Lucid se réserve le droit de modifier les Services de connectivité, un forfait (ou une tarification) ou le présent Accord à tout moment, à sa seule discrétion. En fonction de la nature des modifications, nous vous informerons de ces changements via le Véhicule ou d'autres canaux, ainsi que de la date à laquelle ces changements entreront en vigueur. Si vous continuez à utiliser les Services après la date d'entrée en vigueur du changement ou si vous acceptez le changement, celui-ci fera partie intégrante du présent Accord à compter de la date d'entrée en vigueur du changement.

Si vous êtes un consommateur en Suisse, nous vous informerons par écrit au moins trente (30) jours avant la modification et vous communiquerons les conditions modifiées ou les nouvelles conditions ainsi que leur date d'entrée en vigueur ; vous avez le droit de refuser ces modifications et de résilier vos Services sans frais en nous en informant par écrit dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur de la modification. Si nous apportons des modifications importantes au présent Accord qui auraient un effet négatif sur votre utilisation du Service ou si une telle modification affecte de manière significative vos droits en vertu de l'Accord, vous pouvez résilier le Service concerné. Si vous ne résiliez pas vos Services dans les trente (30) jours suivant la date de la notification, vous acceptez alors la modification, qui sera automatiquement intégrée à l'Accord.

Vous devez consulter régulièrement le présent Accord (y compris la date d'entrée en vigueur) et les politiques applicables et autres documents afin de comprendre les conditions qui s'appliquent à votre utilisation des Services.

Si vous n'acceptez pas les modifications, votre seul et unique recours est de ne pas utiliser le Service concerné ou, dans la mesure du possible, de résilier le Service concerné.

2. ACTIVATION DES SERVICES

Pour utiliser les Services, vous devez avoir atteint l'âge de la majorité dans votre juridiction de résidence et avoir la capacité juridique de conclure le présent Accord, et vous devez accepter le présent Accord. Vous acceptez le présent Accord à la première des dates suivantes : (a) lorsque vous acceptez le présent Accord dans l'application mobile, (b) lorsque vous créez votre compte chez nous, ou (c) lorsque vous signez le contrat d'achat ou de location de votre Véhicule qui intègre le présent Accord par référence.

3. COMPTE DE SERVICES DE CONNECTIVITÉ

Vous pouvez être amené à vous inscrire et à créer un compte auprès de Lucid dans le cadre de votre utilisation des Services (« **Compte** »).

Vous acceptez : (a) de fournir à Lucid des informations exactes et complètes vous concernant lorsque vous vous inscrivez pour créer un Compte et de maintenir ces informations à jour à tout moment ; (b) d'assumer l'entière responsabilité (i) du maintien de la confidentialité de vos identifiants et mots de passe du Compte, (ii) de toutes les activités qui se produisent à l'aide de votre Compte et de vos mots de passe, et (iii) du respect des conditions générales applicables à l'utilisation de tout Service ou de votre Compte ; (c) de ne pas partager, laisser quiconque accéder ou faire quoi que ce soit qui pourrait compromettre la sécurité de vos mots de passe ou de votre Compte, et (d) d'informer Lucid en cas de perte, de vol ou de divulgation à un tiers non autorisé de vos identifiants ou mots de passe, en cas d'utilisation non autorisée

de votre mot de passe ou de votre Compte, ou si vous avez connaissance de toute autre violation de la sécurité en rapport avec Lucid, votre Compte ou les Services.

Toute personne ayant accès à votre mot de passe peut être en mesure d'accéder à votre Compte et à vos Services, y compris via l'application Lucid.

4. UTILISATEURS DES SERVICES ET COMPTES

L'inscription aux Services n'est accessible qu'au propriétaire ou au locataire enregistré du Véhicule concerné (ou à la personne autorisée à agir en son nom).

Vous vous engagez à informer tous les autres conducteurs, passagers, invités, occupants et utilisateurs de votre Véhicule et des services des conditions générales et des limitations applicables aux Services, et à leur faire savoir qu'ils sont soumis au présent Accord dans le cadre de leur accès et de leur utilisation des Services.

En acceptant le présent Accord, vous acceptez d'être responsable du respect du présent Accord et de toute utilisation des Services dans le Véhicule ou ailleurs, que ce soit par vous-même ou par tout passager, invité, utilisateur ou occupant du Véhicule à tout moment, même si vous n'êtes pas la personne qui l'utilise et même si vous prétendez par la suite que l'utilisation n'était pas autorisée. Vous êtes également seul responsable des Services demandés par vous-même ou par toute personne utilisant votre Véhicule.

Lucid n'acceptera que les demandes d'activation, d'annulation, de modification ou de réactivation de vos Services ou de votre Compte émanant de vous ou d'un autre utilisateur que vous avez autorisé, tel qu'indiqué dans votre Compte, et qui est majeur (ou d'une personne que Lucid estime être autorisée par vous), et vous acceptez de payer tous les frais associés à ces demandes. Ni Lucid ni aucun fournisseur de Services de connectivité n'a l'obligation de s'enquérir de l'autorité de toute personne utilisant votre Véhicule.

5. UTILISATION RESPONSABLE DES SERVICES

Vous assumez l'entière responsabilité de l'utilisation des Services et de toutes les autres fonctionnalités, contenus et applications disponibles dans ou via votre Véhicule, que cette utilisation soit effectuée par vous-même ou par d'autres conducteurs, passagers, invités, occupants et utilisateurs du Véhicule. N'utilisez les Services que lorsque cela peut être fait en toute sécurité. Le non-respect de cette consigne peut entraîner un accident pouvant causer des blessures graves, voire la mort.

Vous reconnaissez et acceptez que vous et tout autre conducteur, passager, invité, occupant et utilisateur de votre Véhicule : (a) êtes tenus de respecter toutes les lois, règles, ordonnances et réglementations applicables, y compris les exigences des organismes de réglementation gouvernementaux compétents, applicables à l'utilisation des Services ou de votre Véhicule, (b) n'utiliserez les services d'urgence et d'assistance routière qu'en cas d'urgence réelle et de besoin d'assistance routière, (c) n'utiliserez pas les Services à des fins frauduleuses, illégales, inappropriées ou abusives, ou d'une manière qui interfère avec la fourniture des Services à vous ou à nos autres clients, et (d) n'abuserez pas et ne ferez rien qui puisse nuire aux activités commerciales, aux services, à la réputation, aux employés ou aux installations de l'un d'entre nous et des Fournisseurs de Services de connectivité.

Si vous ou tout conducteur, passager, invité, occupant ou utilisateur de votre Véhicule enfreignez l'une de ces obligations ou utilisez le Véhicule ou les Services pour commettre un crime ou à d'autres fins

inappropriées, vous acceptez d'être responsable de tous les coûts, dépenses, pertes, responsabilités, dommages et autres montants que toute autre personne pourrait réclamer à nous ou aux Fournisseurs de Services de connectivité, découlant ou résultant, directement ou indirectement, d'un tel acte, violation, infraction, utilisation ou omission, dans la mesure où cette responsabilité est raisonnable et ne décharge pas Lucid de toute obligation légale d'indemniser les dommages en vertu du droit applicable.

6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET OCTROI DE LICENCE

Le contenu, les documents, les services, les journaux, les marques de service et les marques commerciales de Lucid sont protégés par des brevets, des marques commerciales, des droits d'auteur ou d'autres lois sur la propriété intellectuelle. Toute violation de votre part peut entraîner des poursuites civiles ou pénales.

Les Services de connectivité, y compris, mais sans s'y limiter, le texte, la conception, les graphiques, les interfaces ou le code, ainsi que leur sélection et leur disposition, sont protégés par des brevets, des marques commerciales, des droits d'auteur ou d'autres lois sur la propriété intellectuelle. Ils sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et sont utilisés sous licence par Lucid.

Aucune disposition du présent Accord, ni votre abonnement ou licence à tout produit ou service Lucid ne vous confère un droit, un titre, une propriété ou un intérêt dans les brevets, marques commerciales, droits d'auteur ou autres droits de propriété intellectuelle de Lucid ou de ses donneurs de licence.

Vous accordez par la présente à Lucid une licence mondiale, perpétuelle, irrévocable et libre de droits pour utiliser et intégrer dans les produits ou services de Lucid toute suggestion, demande d'amélioration, recommandation, correction ou autre commentaire que vous fournissez concernant l'amélioration, le fonctionnement ou l'utilisation des Services.

7. SERVICES STANDARD ET SERVICES PAR ABONNEMENT

Les Services peuvent être proposés sous forme de Services Standard ou de Services par abonnement, qui sont activés lorsque vous souscrivez à un plan de service qui nécessite votre inscription auprès de Lucid (un « **Abonnement** »). Veuillez consulter le site internet de Lucid pour connaître les plans de service disponibles, y compris les Services Standards disponibles avec votre Véhicule.

Si vous êtes inscrit à un essai pour Service Standard et souhaitez continuer à utiliser le Service par abonnement après l'expiration de la période d'essai, vous pouvez sélectionner et acheter un forfait pour le Service par abonnement applicable. Vos Services par abonnement payants commencent immédiatement après la fin de votre période d'essai, le cas échéant, et se poursuivent pendant la durée spécifiée dans votre forfait.

Renouvellement automatique. Si vous achetez un Service par abonnement, à la fin de votre abonnement prépayé, votre forfait sera automatiquement renouvelé pour des périodes prépayées supplémentaires, comme indiqué dans le forfait de votre abonnement, et uniquement dans la mesure permise par le droit applicable. Un e-mail sera envoyé à l'adresse enregistrée dans nos fichiers avant le renouvellement automatique pour vous rappeler le renouvellement à venir et les moyens de l'annuler. Votre compte de service par abonnement sera facturé et vos informations de paiement enregistrées dans nos fichiers seront automatiquement débitées au tarif d'abonnement en vigueur au moment du renouvellement, majoré des taxes et autres frais applicables, sauf si votre abonnement est annulé par vous ou par nous conformément au présent Accord. Vous pouvez résilier votre Abonnement à tout moment dans

l'application mobile Lucid ou sur lucidmotors.com/portal en vous connectant à votre Compte et en vous désabonnant, en tenant compte d'un préavis d'un (1) mois.

Dans tous les cas, si vous vendez ou transférez votre Véhicule, votre Abonnement n'est pas transférable ; toutefois, si le Véhicule est transféré pendant une période d'essai payée par Lucid, l'Abonnement d'essai restera actif jusqu'à l'expiration de la période d'essai initiale. Vous devrez mettre à jour votre Compte pour supprimer le Véhicule transféré. À l'expiration de la période d'essai initiale, le nouveau propriétaire ou cessionnaire du Véhicule peut souscrire un Abonnement payant. Si vous vendez ou transférez votre Véhicule avec un Abonnement actif, il est de votre responsabilité d'annuler l'Abonnement conformément au présent Accord et de mettre à jour votre Compte afin de supprimer le Véhicule. N'oubliez pas que les Abonnements sont automatiquement renouvelés, sauf si vous désactivez la fonction de renouvellement automatique dans votre Compte ou si vous annulez votre Abonnement.

8. MISE À JOUR SANS FIL

Les Services et le matériel, l'équipement, les fonctionnalités, les applications et autres « systèmes » de votre Véhicule impliquent des logiciels pour lesquels des mises à jour ou des modifications (« **Mises à jour** ») peuvent être nécessaires, requises ou disponibles de temps à autre. Ces Mises à jour peuvent affecter ou effacer les données que vous ou d'autres personnes avez stockées sur ou dans le Véhicule, les systèmes ou les Services, et peuvent ajouter, supprimer, modifier ou autrement « changer » certains des Services.

Nous vous informerons lorsque certaines Mises à jour peuvent nécessiter ou exiger une action supplémentaire de votre part. Dès réception d'un avis concernant ces Mises à jour, il est de votre responsabilité de les examiner et de prendre les mesures nécessaires pour terminer le téléchargement et/ou l'installation de ces Mises à jour et/ou de prendre toute autre mesure nécessaire pour répondre à ces Mises à jour. Nous ne sommes pas responsables envers vous ou toute autre personne si vous ne parvenez pas à mener à bien ces actions ou si vous refusez de le faire, à condition que nous vous ayons informé de la disponibilité de la Mise à jour et des conséquences de ne pas l'installer, et que l'échec ne soit pas dû à des lacunes dans nos instructions d'installation. Le fait de ne pas télécharger et installer les Mises à jour logicielles ou de sécurité requises peut entraîner une réduction des fonctionnalités, une dégradation des performances du système et une vulnérabilité accrue aux risques de sécurité.

Nous pouvons envoyer, télécharger et/ou installer certaines mises à jour de micrologiciels et de logiciels de temps à autre, automatiquement et sans autre consentement de votre part (« **Mises à jour automatiques** »). Vous reconnaissez et acceptez expressément que Lucid puisse envoyer, transmettre, télécharger et/ou installer des Mises à jour automatiques à tout moment sur le Véhicule et les Services de connectivité, quels que soient vos services, votre forfait ou votre abonnement, et même si votre Véhicule ne dispose pas d'un Service ou d'un Abonnement en cours ou actif. Vous acceptez également que Lucid puisse récupérer automatiquement des informations à partir du Véhicule, comme décrit dans la Politique de Confidentialité des Données Relatives aux Véhicules de Lucid Motors. Vous n'êtes pas autorisé à recevoir des Mises à jour et certains Services de connectivité peuvent ne pas être disponibles pendant les Mises à jour.

Pour les Mises à jour sans fil du micrologiciel du Véhicule, les Mises à jour ne seront effectuées que si toutes les conditions préalables suivantes sont remplies : (a) tous les occupants ont quitté le Véhicule (l'utilisateur recevra un compte à rebours de deux minutes pour sortir) ; (b) le Véhicule est en mode « parking » ; (c) les portes sont verrouillées ; et (d) le Véhicule dispose d'au moins 20 % de charge de

batterie pour effectuer la Mise à jour. La Mise à jour s'installera en arrière-plan, mais pendant l'installation de la Mise à jour, le Véhicule ne pourra pas être conduit et la Mise à jour ne pourra pas être annulée. Les Mises à jour ne peuvent être effectuées que sur des pièces et des logiciels Lucid d'origine. Toute modification du matériel ou des logiciels du Véhicule peut empêcher la Mise à jour de s'effectuer correctement. Les abonnés principaux aux Services de connectivité recevront une notification de Mise à jour une fois l'installation terminée, conformément à leurs préférences de communication. Le retrait de la batterie pendant les Mises à jour peut entraîner l'échec de la Mise à jour. Si la Mise à jour échoue pour une raison quelconque, vous pouvez contacter le service clientèle pour résoudre le problème.

9. AUTRES CONDITIONS APPLICABLES AUX SERVICES

9.1 Caméras. Le Véhicule est équipé de caméras externes et internes. Certains Services de connectivité peuvent utiliser des caméras pour enregistrer et/ou transmettre des informations provenant du Véhicule. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la [Politique de Confidentialité des Données Relatives aux Véhicules de Lucid Motors](#). Il est de votre responsabilité, avant d'activer l'enregistrement par caméra, de vous assurer que cela ne viole aucune réglementation, ordonnance ou autre loi applicable.

9.2 Cartes et Navigation. Les itinéraires que nous vous fournissons sont basés sur les informations cartographiques dont nous disposons, mais peuvent être inexacts ou incomplets. Par exemple, nos données d'itinéraire peuvent ne pas inclure d'informations sur les rues à sens unique, les restrictions de virage, les chantiers, les routes saisonnières, les déviations ou les nouvelles routes. Elles peuvent suggérer d'emprunter une route actuellement fermée pour cause de travaux ou un virage interdit par des panneaux à l'intersection. En outre, la circulation, les conditions météorologiques et d'autres événements peuvent entraîner des conditions routières différentes de celles générées par les résultats. Vous devez toujours faire preuve de bon sens, respecter les lois et instructions relatives à la circulation routière, et évaluer s'il est sûr et légal, compte tenu des conditions de circulation, des conditions météorologiques et d'autres circonstances, de suivre les indications fournies par les Services ou par le système de navigation de votre Véhicule. La déconnexion du Partage de Données ou d'autres interruptions de connectivité peuvent interrompre la possibilité de télécharger des cartes.

9.3 Navigation Dream Connect Premium. Les cartes satellites et les téléchargements de cartes via une connexion LTE/opérateur nécessitent l'activation des Services par abonnement et du Partage de Données.

9.4 Assistant Vocal Plus. L'Assistant Vocal Plus nécessite des Services par abonnement. Certaines fonctionnalités de l'Assistant Vocal Plus nécessitent des Services de Tierces Parties.

9.5 Streaming Musique. Les applications de streaming de musique dans le Véhicule peuvent nécessiter un compte ou un abonnement distinct auprès d'une Tierce Partie.

9.6 Fonctions à distance. Les Services comprennent des fonctions à distance telles que le verrouillage/déverrouillage à distance des portes, le klaxon et les phares, l'ouverture du coffre avant/arrière, l'alarme, la localisation du Véhicule, l'état et la programmation de la recharge, ainsi que les

réglages de la climatisation. Vous devez utiliser ces fonctions à distance de manière responsable et conformément à la législation en vigueur, et non à des fins illégales, nuisibles ou harcelantes. Pour que les fonctions à distance puissent fonctionner, le Véhicule et le téléphone portable doivent être connectés.

9.7 Limites de données sans fil ou cellulaires. Lucid peut fixer des limites d'utilisation des données cellulaires à sa discrétion.

10. COLLECTE ET UTILISATION DES DONNÉES VOUS CONCERNANT ET CONCERNANT VOTRE VÉHICULE

10.1 Informations de localisation. Le Véhicule collecte, stocke et transmet à Lucid des données de géolocalisation précises. Ces données seront utilisées pour fournir les Services de connectivité convenus lors de l'inscription et tous les produits et services connexes, les diagnostics ou analyses qui ne sont pas liés aux Services de connectivité et aux produits et services connexes. Vous trouverez des informations supplémentaires relatives à la collecte, à l'utilisation et au partage de ces informations dans la Politique de Confidentialité des Données des Véhicules mentionnée ci-dessous.

Les Services de connectivité utilisent à la fois des informations de localisation imprécises et précises, telles que la latitude/longitude de votre Véhicule (par exemple, sur la base des signaux GPS de votre Véhicule) et/ou les informations de localisation de votre appareil mobile (par exemple, si vous acceptez les services de localisation dans l'application Lucid). Vous reconnaissez et acceptez que nous collections, partageons et utilisons les informations de localisation en relation avec les Services de connectivité, comme décrit dans la [Politique de Confidentialité des Données Relatives aux Véhicules de Lucid Motors](#). Certains Services de connectivité peuvent vous permettre, ou permettre à d'autres personnes autorisées à utiliser les Services de connectivité pour votre Véhicule, d'accéder à des informations de localisation, telles que la dernière position connue ou la position en temps réel de votre Véhicule, et d'avoir accès à des rapports ou des alertes concernant la localisation et l'utilisation de votre Véhicule, même lorsqu'il est utilisé par d'autres personnes.

10.2 Consentement à la collecte de données par Lucid. Sur la base de votre consentement, nous collecterons, utiliserons, divulguerons et partagerons les informations relatives à votre Compte et à votre Véhicule, comme décrit dans notre [Politique de Confidentialité des Données Relatives aux Véhicules de Lucid Motors](#). Vous pouvez choisir de retirer votre consentement à la transmission des Données de votre Véhicule à Lucid. Veuillez noter que le retrait de votre consentement aux paramètres de partage des Données n'affecte que le partage des Données de votre Véhicule avec Lucid et aucun autre service connecté tel que les services tiers, comme décrit plus en détail dans la [Politique de Confidentialité des Données Relatives aux Véhicules de Lucid Motors](#). La désactivation du partage des Données n'a aucune incidence sur la capacité de Lucid à effectuer des mises à jour ou à obtenir sans fil des informations sur le micrologiciel ou le logiciel de votre Véhicule. La désactivation du Partage des Données désactivera nécessairement certains Services de connectivité de votre Véhicule qui nécessitent une communication sans fil, notamment la connexion et la déconnexion de votre profil utilisateur, le téléchargement de nouvelles cartes dans le système de navigation, l'enregistrement et la restauration des profils et préférences utilisateur, la réinitialisation des codes PIN utilisateur et les interactions avec l'application mobile Lucid. La désactivation du partage de données peut également avoir une incidence sur notre capacité à effectuer des services de diagnostic à distance pour votre Véhicule. Si vous souhaitez réactiver

le Partage de Données, vous pouvez le faire à tout moment afin de réactiver ces fonctionnalités et de reprendre le Partage de Données de votre Véhicule à Lucid (« **Données du Véhicule** »).

10.3 Collecte par des tiers. Comme expliqué dans notre [Politique de Confidentialité des Données Relatives aux Véhicules de Lucid Motors](#), les Services de Tierces Parties dans votre Véhicule Lucid sont fournis par nos Partenaires Tiers, notamment des services de streaming multimédia tels que SiriusXM, Spotify, TuneIn, iHeartRadio et Pocket Casts, ainsi que des services d'intégration pour smartphones tels qu'Apple CarPlay. Toutes les informations personnelles ou Données du Véhicule collectées par des tiers sont régies par leurs politiques de confidentialité, et non par la [Politique de confidentialité](#) de Lucid ou notre [Politique de Confidentialité des Données Relatives aux Véhicules de Lucid Motors](#). Veuillez vous reporter aux politiques de confidentialité des tiers pour plus d'informations sur la manière dont ils traitent et/ou contrôlent vos informations personnelles et vos Données du Véhicule lorsque vous utilisez des fonctionnalités liées à leurs services. Lucid mettra à jour la liste des Partenaires Tiers dans la [Politique de Confidentialité des Données Relatives aux Véhicules de Lucid Motors](#), le cas échéant, afin d'identifier les autres Services de Tierces Parties auxquels Lucid fait appel pour fournir des produits et services supplémentaires.

10.4 Données de localisation du Véhicule. Si vous enfreignez l'une des conditions de votre/vos contrat(s) régissant la location ou le financement de votre Véhicule par l'intermédiaire de Lucid ou de l'un de ses partenaires, nous pouvons utiliser les Services pour vous localiser ou localiser votre Véhicule afin de communiquer avec vous et/ou de récupérer votre Véhicule.

11. DISPONIBILITÉ DES SERVICES, DES INFORMATIONS ET DE LA TECHNOLOGIE

11.1 Disponibilité des services. Les Services de connectivité ne sont disponibles que dans les pays mentionnés sur le site Web <https://lucidmotors.com/fr-ch/service/wifi-connectivity-services> utilisant des réseaux de communication sans fil et du réseau satellite du système de positionnement global (« **GPS** »). Tous les Services de connectivité ne sont pas disponibles partout, en particulier dans les zones reculées ou fermées, ni sur tous les Véhicules. Les Services de connectivité utilisent des transmissions sans fil et votre Véhicule doit se trouver à portée d'un signal de transmission. De plus, de nombreux facteurs peuvent avoir une incidence sur la disponibilité et la qualité des Services de connectivité, tels que le réseau, la zone de couverture sans fil, le matériel et les logiciels de votre Véhicule, les dommages causés au Véhicule, le terrain, les bâtiments, l'emplacement physique du Véhicule (par exemple, dans un parking souterrain, dans un tunnel), les actions de tiers et les conditions météorologiques. Vous acceptez que l'utilisation des services soit soumise à ces limitations et restrictions indépendantes de la volonté de Lucid.

11.2 Disponibilité des informations. Les services peuvent être limités aux zones géographiques pour lesquelles des données cartographiques sont disponibles dans nos bases de données ou fournies par les bases de données de nos fournisseurs ou d'autres prestataires de services, ce qui peut entraîner une diminution des données cartographiques et des coordonnées d'urgence par rapport à celles généralement disponibles. Les informations disponibles via les fonctionnalités basées sur le contenu des Services sont limitées aux informations disponibles dans les bases de données des fournisseurs de Services de connectivité que nous avons sélectionnés, lesquelles peuvent ne pas être complètes ou exactes à tout moment.

11.3 Disponibilité des technologies de télécommunication. Les Services de connectivité utilisent des technologies de télécommunication numérique sans fil qui échappent à notre contrôle et relèvent de la responsabilité des fournisseurs de services sans fil qui fournissent ces technologies. Les technologies de télécommunication sont connues pour évoluer au fil du temps, ce qui entraîne l'obsolescence de certains réseaux de télécommunication. Si la technologie de télécommunication utilisée par les Services de connectivité évolue d'une manière qui entraîne une incompatibilité de ces technologies avec les Services de connectivité, ceux-ci peuvent ne plus fonctionner et nous pouvons être contraints d'annuler vos Services de connectivité. Si d'autres changements surviennent dans la technologie de télécommunication utilisée par les Services de connectivité, nous prendrons des mesures raisonnables pour vous informer de la date d'entrée en vigueur de l'annulation et de tout changement applicable aux présentes Conditions générales.

12. FRAIS ET PAIEMENT

12.1 Frais de service. Si un Service particulier nécessite le paiement de frais, les frais pour ces Services et tout forfait et période de Service correspondants seront indiqués lorsque vous choisirez ce Service et/ou ce forfait et fournirez vos informations de paiement (définies ci-dessous) pour le mode de paiement que nous acceptons. Sauf annulation préalable par vous ou par nous, les Services par abonnement peuvent être renouvelés automatiquement comme décrit à la section 6 (Services Standards et par abonnement). Lucid peut modifier de manière raisonnable le prix applicable et/ou votre forfait de services, sous réserve d'un préavis écrit d'au moins 30 (trente) jours, auquel cas vous serez en droit de résilier l'Accord.

12.2 Paiement. En nous fournissant vos informations de paiement (« **Informations de paiement** »), vous nous déclarez que vous avez le droit de nous fournir ces Informations de paiement et que nous avons le droit d'utiliser ces Informations de paiement pour les frais et charges qui nous sont dus au titre des Services de connectivité en vertu du présent Accord. Vous nous autorisez également à recevoir des mises à jour automatiques de vos Informations de paiement de la part des institutions financières pour votre compte applicable afin que ces informations restent à jour ; toutefois, nous n'avons aucune obligation de le faire et vous êtes responsable de la mise à jour de vos Informations de paiement auprès de nous. Vous pouvez mettre à jour vos Informations de paiement via votre Compte sur le portail Lucid. Dans la mesure où un Service d'une Tierce Partie est proposé par l'un de nos Fournisseurs de Services de connectivité, vous êtes tenus de payer directement à notre/nos Fournisseur(s) de Services de connectivité tous les frais liés aux services qu'ils fournissent et qui ne sont pas expressément couverts par votre forfait ou facturés autrement à votre Abonnement ou à votre Compte. Nous nous réservons le droit de suspendre, de résilier ou de désactiver vos Services pour (i) non-paiement ; ou (ii) si votre fournisseur de carte de paiement ou votre institution financière refuse une facturation ou un prélèvement automatique, à condition que, dans les deux cas, nous vous ayons d'abord envoyé un rappel de paiement vous accordant un délai d'au moins quatorze (14) jours pour régler le montant impayé. Si vous contestez des frais ou des charges liés aux Services facturés par nous ou par notre intermédiaire, vous devez nous en informer par écrit dans les 30 (trente) jours suivant la date à laquelle les frais ou les charges ont été engagés (sauf si la loi n'autorise pas de délai ou exige un délai plus long).

12.3 Taxes et autres frais. Vous acceptez de payer toutes les taxes, frais et surtaxes légaux qui vous sont facturés par nous ou par un Fournisseur de Services de connectivité. Nous pouvons facturer des frais supplémentaires liés à nos coûts (ou aux coûts de nos Fournisseurs de Services de connectivité). Il peut s'agir, par exemple, de frais réglementaires, de frais administratifs, de frais sur les recettes brutes et de certaines autres taxes imposées à Lucid, ou de frais que nous engageons et vous répercutons, ainsi que d'autres frais liés aux coûts gouvernementaux. Lucid vous informera de toutes les taxes et autres frais applicables avant tout achat d'un service. Lucid peut augmenter raisonnablement ces taxes et autres frais moyennant un préavis écrit d'au moins 30 (trente) jours, auquel cas vous serez en droit de résilier l'Accord.

13. RÉSILIATION, ANNULATION, REMBOURSEMENTS ET RÉACTIVATION

13.1 Votre droit de désactiver les Services ou d'annuler votre Abonnement. Vous pouvez désactiver les Services dans votre Véhicule ou annuler votre Abonnement à tout moment en nous contactant comme indiqué dans la section « Comment nous contacter » à la fin du présent Accord. Vous pouvez résilier votre Abonnement à tout moment avec un préavis maximal d'un (1) mois.

13.2 Annulation lors de la cession du Véhicule. Nous vous recommandons d'annuler votre Abonnement si vous vendez votre Véhicule, si votre contrat de location prend fin sans prolongation autorisée ou si votre Véhicule est détruit. Si vous ne résiliez pas votre Abonnement ou tout autre Service payant, vous resterez redevable des obligations de paiement liées à votre abonnement ou à tout autre Service que vous avez payé.

13.3 Nos droits d'annulation et de suspension. Nous nous réservons le droit de suspendre ou d'annuler votre Abonnement, votre Compte et tout Service à tout moment comme suit : (a) pour toute raison à notre seule discrétion et si nous annulons votre Abonnement sans motif valable, nous vous en informerons un (1) mois avant la date d'entrée en vigueur de l'annulation, après quoi votre abonnement sera désactivé et votre accès aux services souscrits prendra fin ; et (b) sous réserve d'un préavis écrit vous étant adressé pour toute raison valable, y compris, mais sans s'y limiter, si vous (i) enfreignez une partie quelconque de l'Accord, (ii) ne payez pas les montants dus, (iii) interférez avec nos efforts pour fournir le service ou interférez avec nos activités, (iv) les Services ou le numéro de téléphone mobile attribué à votre Véhicule pour la fourniture des Services sont utilisés à des fins illégales ou inappropriées ou si nous avons des soupçons raisonnables quant à une telle utilisation, (v) vous vous livrez à des activités ou à des comportements que nous, à notre seule discrétion, jugeons négligents, offensants ou abusifs ; (vi) harcelez/menacez/insultez/offensez nos employés ou agents ou ceux de nos Fournisseurs de Services connectés ; (vii) fournissez des informations d'identification ou de crédit fausses, inexactes, périmées ou invérifiables ; (viii) n'êtes plus le propriétaire/locataire du Véhicule. Lucid ne résiliera l'Accord que si vous êtes en violation et, si cette violation peut être corrigée, si vous ne l'avez pas corrigée après avoir reçu un avis écrit de Lucid vous accordant un délai raisonnable pour le faire. Si vous ne corrigez pas la violation dans ce délai et que vous êtes donc en défaut, Lucid peut résilier l'Accord.

13.4 Remboursements. Vous n'avez droit à aucun remboursement si nous suspendons ou annulons vos Services comme indiqué à la section 12.3 (Nos droits d'annulation et de suspension) ci-dessus. Étant donné que vous n'avez pas payé pour un essai d'Abonnement, vous n'avez droit à aucun remboursement en cas d'annulation ou de résiliation de l'essai d'Abonnement.

13.5 Transfert de vos Services. Sauf accord contraire de notre part, votre Abonnement, vos Services et votre Compte vous sont personnels et ne sont pas transférables à un autre véhicule, compte ou personne.

14. CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ ; LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

Force majeure. Lucid n'est pas responsable des retards, interruptions ou autres manquements à ses obligations en vertu du présent Accord dans la mesure où ces manquements sont dus à des circonstances échappant au contrôle raisonnable de Lucid, telles que prévues par le droit applicable, dont : les catastrophes naturelles (par exemple, foudre, tremblements de terre, ouragans, inondations) ; pandémies ; guerres ; émeutes ; attaques terroristes et troubles civils ; impossibilité d'obtenir des services, des pièces ou des équipements auprès de fournisseurs tiers ; coupures de câbles par des tiers ; actes de tiers ; explosions et incendies ; embargos ; grèves et conflits sociaux ; et ordonnances judiciaires et décrets gouvernementaux. Si une telle interruption se prolonge, vous avez le droit de résilier l'Accord en vertu du droit applicable. Vous devez toujours être prêt à utiliser d'autres moyens pour contacter les services d'urgence (par exemple, en composant le 112 depuis un téléphone portable) qui ne dépendent pas de nos agents ou des Services de connectivité.

Exclusion de garanties. La Garantie limitée Lucid pour les Véhicules neufs ne couvre pas les Services de connectivité. Les Services de connectivité dépendent des réseaux sans fil et cellulaires fournis par des tiers et peuvent être soumis à des interruptions ou à des limitations. Lucid ne garantit pas une disponibilité ininterrompue ni une bande passante spécifique. Cela n'affecte pas vos droits légaux en tant que consommateur en vertu du droit applicable.

15. RÉOLUTION DES LITIGES ; LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit matériel suisse, à l'exclusion de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises. Vous pouvez intenter une action en justice concernant le présent Accord devant les tribunaux compétents en Suisse. Toutefois, cette disposition n'aurait pas pour effet de vous priver de la protection que vous accordent les dispositions impératives des lois applicables régissant le choix de la loi applicable et/ou de la juridiction compétente dans les contrats conclus avec des consommateurs.

16. DIVERS

16.1 Respect de la loi. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois, réglementations et ordonnances applicables. Vous devez maintenir en vigueur toutes les licences, autorisations, assurances, consentements et permis dont vous avez besoin pour remplir vos obligations en vertu du présent Accord.

16.2 Cession. Vous ne pouvez céder vos droits en vertu du présent Accord ; toutefois, Lucid se réserve le droit de céder le présent Accord. Les droits qui vous sont accordés en vertu du présent Accord ne sont ni cessibles ni transférables, en tout ou en partie. Toute tentative de transfert du présent Accord sans le consentement écrit de Lucid sera nulle et sans effet. Lucid a le droit, à sa seule discrétion, de transférer ou de céder le présent Accord et tous les droits et obligations connexes à une filiale de Lucid ou à un tiers.

16.3 Renonciation. Aucune renonciation par Lucid à l'une des dispositions du présent Accord n'est effective à moins d'être explicitement énoncée par écrit et signée par un représentant autorisé de Lucid. Le fait de ne pas exercer ou de retarder l'exercice d'un droit, d'un recours, d'un pouvoir ou d'un privilège découlant du présent Accord ne constitue pas et ne peut être interprété comme une renonciation à celui-ci. L'exercice unique ou partiel d'un droit, d'un recours, d'un pouvoir ou d'un privilège en vertu des présentes n'empêche pas tout autre exercice ou tout exercice ultérieur de celui-ci, ni l'exercice de tout autre droit, recours, pouvoir ou privilège.

16.4 Avis. Sauf disposition contraire dans le présent Accord, tout avis requis en vertu du présent Accord peut être envoyé à EUDisputes@lucidmotors.com.

16.5 Notre relation. Le présent Accord ne crée aucune relation fiduciaire entre vous et nous ou l'un des Fournisseurs de Services de connectivité. Il ne crée également aucune relation de mandant et mandataire, de partenariat ou d'employeur et employé.

16.6 Tiers bénéficiaires. Vous n'êtes pas un tiers bénéficiaire d'un quelconque accord entre nous et l'un de nos fournisseurs de Services de connectivité.

16.7 Conditions contraignantes ; survie. Le présent Accord lie vos héritiers, successeurs, exécuteurs testamentaires et représentants personnels, ainsi que nos successeurs et ayants droit. Outre les autres dispositions identifiées dans les présentes comme survivant à la résiliation, à l'annulation ou à l'expiration, toute autre disposition qui, de par sa nature, survivrait, survivra, y compris, mais sans s'y limiter, les sections 14 (Clauses de non-responsabilité ; limitations de responsabilité), 15 (Résolution des litiges ; droit applicable et tribunal compétent) et 16 (Divers).

16.8 Validité. Si une clause ou une disposition du présent Accord est invalide, illégale ou inapplicable dans une juridiction quelconque, cette invalidité, illégalité ou inapplicabilité n'affectera pas les autres clauses ou dispositions du présent Accord et n'invalidera ni ne rendra inapplicable cette clause ou disposition dans toute autre juridiction.

16.9 Intégralité de l'accord. Les présentes Conditions Générales constituent l'accord unique et complet entre vous et Lucid en ce qui concerne nos Services de connectivité et remplacent tous les accords, ententes, déclarations et garanties antérieurs et contemporains, écrits ou oraux, relatifs aux Services de connectivité.

16.10 Comment nous contacter. Vous pouvez nous contacter en soumettant une demande sur notre page Contactez-nous, en composant le numéro +41 43 883 0928, à Lucid, à l'attention du Centre de service à la clientèle Lucid, ou à l'adresse EUCustomerCare@lucidmotors.com.

Signature _____

Nom _____

Date _____

Avis relatif aux Données Personnelles et aux Données du Véhicule – Article 9

Par la présente déclaration, je consens à la collecte, à l'utilisation, à la divulgation, au partage, au stockage, à l'accès et à tout autre traitement de mes données de géolocalisation (données à caractère personnel au sens de la Loi fédérale sur la protection des données et du RGPD de l'UE) et des données relatives au Véhicule, conformément aux conditions générales de connectivité et à la [Politique de Confidentialité des Données Relatives aux Véhicules de Lucid Motors](#) de Lucid Europe B.V. aux fins suivantes :

☐	Stockage et accès à mes informations de géolocalisation sur le Véhicule, pour la fourniture des Services de connectivité et/ou de tous les produits et services connexes qui ne sont pas directement liés à ceux-ci
--------------------------	---

Vous n'êtes pas tenu de donner votre consentement. Si vous ne consentez pas à la première finalité du traitement, les Services de connectivité et/ou tous les produits et services connexes achetés ne pourront pas être utilisés dans leur intégralité. Vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment.

J'ai lu et compris ce qui précède.

Signature _____

Nom _____

Date _____